



2022-2032 | INTERNATIONAL DECADE OF
Indigenous Languages



unesco
Information for All
Programme



Комиссия
Российской Федерации
по делам ЮНЕСКО



INTERREGIONAL LIBRARY
COOPERATION CENTRE



Общественная палата
Российской Федерации
CIVIC CHAMBER OF THE RUSSIAN FEDERATION



DÉCLARATION DE MOSCOU SUR LA PRÉSERVATION DES LANGUES MATERNELLES

Document final
de la Conférence internationale de haut niveau
“Trésor mondial des langues maternelles:
protéger et chérir.
Contexte, politique et pratique de la préservation
des langues des peuples autochtones”

DÉCLARATION DE MOSCOU SUR LA PRÉSERVATION DES LANGUES MATERNELLES

Document final de la Conférence internationale de haut niveau “Trésor mondial des langues maternelles: protéger et chérir. Contexte, politique et pratique de la préservation des langues des peuples autochtones” (le 5–7 juillet 2022, Moscou, Fédération de Russie)

Préambule

Le 5–7 juillet 2022 la Conférence internationale de haut niveau « Trésor mondial des langues maternelles : protéger et chérir. Contexte, politique et pratique de la préservation des langues des peuples autochtones » a eu lieu avec un grand succès à Moscou. Elle représentait la contribution importante de la Russie à la tenue de la Décennie internationale des langues autochtones et la mise en place du programme Information pour tous de l'UNESCO.

D'ordre du Gouvernement de la Russie, l'Agence fédérale pour les affaires ethniques et le Comité russe du programme Information pour tous de l'UNESCO ont agi comme organisateurs de la conférence, aussi bien que le Centre interrégional de coopération bibliothécaire (organe de travail du Comité) et le Conseil intergouvernemental du programme Information pour tous de l'UNESCO, avec le soutien du Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie, de la Commission nationale russe pour l'UNESCO et de la Chambre publique de la Fédération de Russie.

Plus de 150 spécialistes éminents russes et étrangers ont participé à la conférence – professionnels de l'éducation, de la culture, des sciences sociales et humaines (avant tout de la sociolinguistique et de la politique linguistique), de la communication et de l'information, des technologies linguistiques numériques et des autres technologies d'information de pointe, représentants des gouvernements et des autres organismes de gestion, des institutions de la société civile et du secteur privé de 44 pays. Ils ont examiné et discuté non seulement les questions de la préservation et de la revitalisation des langues autochtones, mais aussi le contexte plus large (linguistique, socioculturel, historique, économique, géopolitique, géographique, etc.) dans lequel les peuples autochtones et leurs langues existent.

Dispositions générales

Le présent document doit être considéré ensemble avec le set des documents finaux des événements internationaux importants sur la préservation des langues et le développement de la diversité linguistique dans le cyberspace qui ont eu lieu dans le cadre du programme Information pour tous de l'UNESCO de 2008 à 2019.

La particularité importante de la conférence de 2022 était sa tenue dans un contexte de turbulence géopolitique et de mutations dans pratiquement toutes les sphères de la vie. Les participants de la conférence ont particulièrement noté que pendant les crises tellement graves et dangereuses que celle d'aujourd'hui l'attachement de la plupart de pays, d'organisations et de leurs dirigeants aux principes fondamentaux déclarés dans la Charte des Nations Unies devient plus que jamais vital. L'UNESCO peut et doit continuer à défendre ces principes, à servir de forum pour un dialogue respectueux, important surtout lors de l'exacerbation des contradictions, des réclamations et des accusations mutuelles. Les participants de la

conférence ont souligné que dans les conditions modernes les langues, étant un des facteurs clés de l'identification ethnique, sont souvent utilisées comme instruments de domination et de division, non seulement des individus, mais des peuples entiers, comme moyens pour altérer leur identité, y compris en contrôlant le discours public par les termes et les narratifs employés dans l'éducation, les sciences humaines et sociales, les médias, la propagande. Pour cette raison la préservation des langues des peuples du monde reste aujourd'hui un des objectifs les plus importants pour les gouvernements des États membres de l'UNESCO, les communautés scientifiques et éducatives, les associations publiques et le secteur privé.

La conférence a témoigné que les activités visant à soutenir les langues autochtones sont mises en place, à des degrés divers, dans la plupart de pays, mais ce qui est fait est clairement insuffisant. Il est important que le soutien des langues autochtones et locales soit assuré par toutes les institutions sociales. De nouvelles possibilités pour étudier, préserver et développer les langues en voie de disparition ont été ouvertes par les technologies numériques qui permettent de transporter le patrimoine des siècles passés sur les supports modernes et d'organiser la communication interpersonnelle des porteurs des langues peu répandues dans un nouveau milieu informatique.

Les participants de la conférence,

- *notant* le besoin pressant de développer et de renforcer la coopération dans le domaine de la protection et du développement des langues des peuples du monde entre tous les États membres de l'UNESCO, en particulier multilingues, surtout dans le cadre du programme Information pour tous – le seul programme intergouvernemental du monde où les questions du multilinguisme font partie des priorités et ne sont pas examinées isolément, mais en relation avec des autres questions importantes de la modernité, telles que l'accès à l'information, la préservation de l'information, l'information au service du développement, la formation à la maîtrise de l'information et de médias, l'infoéthique, y compris l'éthique de l'intelligence artificielle,
- *adhérant* aux objectifs de la Décennie internationale des langues autochtones, y compris ceux qui visent à garantir les droits des peuples autochtones à la préservation, la revitalisation et la promotion de leurs langues maternelles,
- *soulignant* que les efforts communs de toutes les parties intéressées pour préserver la diversité linguistique dans la vie réelle et contribuer à son développement dans le cyberspace peuvent et doivent devenir partie intégrante de l'activité visant à assurer le développement durable et la paix et la réalisation des Objectifs de développement durable,
- *reconnaissant* que la préservation de la diversité linguistique acquiert une importance particulière dans la période historique actuelle quand même les langues les plus répandues sont rapidement marginalisées dans les sphères comme l'éducation, la science, la politique, les affaires, la publicité, le tourisme, etc.,

estiment que pendant la Décennie internationale des langues autochtones il faut entreprendre toutes les mesures possibles pour une analyse profonde des problèmes linguistiques du monde contemporain et l'élaboration de nouvelles approches à leur règlement, construire une politique de soutien des langues minoritaires et autochtones sur la base d'un dialogue avec les représentants des communautés linguistiques. Il faut engager activement dans la solution des problèmes de la préservation des langues en voie de disparition les porteurs mêmes de ces langues en les motivant constamment, systématiquement et successivement à l'aide de diverses mesures de soutien sur tous les niveaux. La politique et le planning linguistiques doivent être tissés dans la toile même de la plupart de programmes nationaux et régionaux dans le domaine de l'éducation, de la culture, de la science, de l'information et du soutien des initiatives civiles.

Reconnaissant que l'état et l'avenir des langues autochtones dépendent d'une multitude de facteurs socioculturels et naturels, mais surtout :

- de la présence d'une nette volonté collective de les préserver et de les développer chez les peuples qui les ont engendrées,
- des perspectives de préservation des peuples autochtones eux-mêmes en tant que communautés séparées indépendantes uniques, aussi bien que de la préservation de leur mode de vie et d'économie traditionnel dans le contexte de l'industrialisation, de la globalisation, des migrations, des interactions actives avec des ethnies plus grandes,
- des conditions économiques, politiques et géographiques dans lesquelles les peuples autochtones existent à présent, y compris de l'interaction avec leur environnement socioculturel,
- de la portée et du caractère du soutien prêté aux peuples autochtones par des ethnies dominantes plus grandes et les gouvernements nationaux,

la conférence a expressément noté que les langues autochtones fonctionnent aujourd'hui dans le milieu des langues plus répandues et dominantes, c'est pourquoi une attention plus ciblée doit être portée aux changements dynamiques de la carte linguistique du monde dans tout son ensemble et sa complexité, au destin de toutes les langues, y compris même les langues européennes, asiatiques et africaines les plus répandues qui à présent se voient aussi affaiblies et reléguées au second plan par la langue anglaise.

Comprenant l'impossibilité d'éliminer les raisons objectives du déclin des langues peu répandues (industrialisation, urbanisation, progrès scientifique et technique, introduction de nouvelles technologies dans l'économie traditionnelle, assimilation, y compris par les mariages mixtes, migration), ***la conférence estime nécessaire et possible*** de surmonter les raisons subjectives comme la passivité et la faible motivation des porteurs mêmes des langues autochtones et minoritaires pour l'étude et la préservation de ces langues, l'absence d'auto-organisation nécessaire à l'intérieur des communautés linguistiques, le développement insuffisant de l'infrastructure institutionnelle existante, y compris les difficultés d'organisation de l'enseignement et de l'étude des langues minoritaires, surtout des petites langues autochtones.

À cet égard les participants de la conférence appellent toutes les parties intéressées à intensifier les efforts pour améliorer la situation actuelle.

Au niveau de l'UNESCO et des autres organisations internationales :

1. Renforcer et encourager la coopération internationale, surtout pluridisciplinaire, pour la préservation et la promotion des langues autochtones.
2. Contribuer vivement à la sensibilisation et l'augmentation du potentiel des communautés linguistiques et de leurs leaders afin de perfectionner les activités visant à préserver et à soutenir les langues autochtones.
3. Contribuer au recensement, à l'établissement des cartes des ressources et à la création de portails séparés (une sorte de profils numériques des communautés – PNC) qui contiendront l'information ethnographique et environnementale sur les peuples autochtones, les minorités et les communautés linguistiques menacés de disparition, sur leurs langues maternelles et les ressources linguistiques disponibles, en renforçant ainsi les possibilités de recherche des voies pour les intégrer au monde numérique et en favorisant la formation d'une politique visant à élaborer les instruments, les applications et les interfaces linguistiques indispensables, y compris pour prévenir la réduction de l'utilisation

des langues autochtones en raison de leur faible représentation dans le cyberspace, l'absence des TIC appropriées ou leur non-utilisation par les peuples autochtones.

4. Élaborer le cadre non contraignant pour la formation et la réalisation de la politique nationale dans le domaine du soutien des langues autochtones, élaborer des instruments pour l'analyse de la politique linguistique, définir ses paramètres essentiels et les critères d'évaluation dans chaque domaine en tenant compte du statut, de la vulnérabilité et des besoins de chaque langue concrète.
5. Engager l'élaboration d'un modèle type universel de cours académique et des programmes d'études pour la préservation des langues, des cultures, de l'histoire et du patrimoine des peuples autochtones menacés de disparition, y compris par moyen de digitalisation et de documentation, aussi bien que la formation d'une nouvelle génération de chercheurs dans ce domaine.

Au niveau des gouvernements nationaux et des autres autorités :

6. Passer à un nouveau niveau qualitatif de la sensibilisation des spécialistes et des activistes linguistiques sur l'état, les problèmes et les meilleures pratiques du soutien et de la préservation des langues minoritaires dans différents pays du monde, avant tout multilingues, aussi bien que sur les mesures innovantes déjà mises en place dans ces pays ou dans d'autres sur différents niveaux – politique, institutionnel, scientifique, éducatif et technologique, y compris avec l'utilisation des technologies numériques linguistiques avancées dont celles de l'intelligence artificielle.
7. Renforcer considérablement le potentiel de toutes les institutions sociales appelées à soutenir les langues autochtones, avant tout des structures administratives qui peuvent prêter le soutien le plus efficace et y sont obligées par la loi.
8. Assurer le planning de l'éducation pour les langues en voies de disparition et les langues minoritaires compte tenu de la perspective à moyen et long terme (élaboration des matériels d'étude et de référence, utilisation des langues comme moyens d'éducation au niveau primaire et secondaire, élaboration de programmes d'études, etc.).
9. Soutenir l'activité des maisons d'édition et des médias, des réseaux sociaux, des écrivains et des journalistes, la publication des livres, journaux, revues, émissions de télévision et de radio en langues minoritaires et autochtones en assurant à leur porteurs la possibilité de lire, écrire et communiquer dans ces langues dans l'espace public.
10. Élaborer des programmes pour le soutien et le développement des littératures des peuples autochtones, la traduction des œuvres des auteurs nationaux en langues plus répandues pour en faire le patrimoine du maximum possible des gens.
11. Informer les membres des communautés linguistiques, surtout menacées de disparition, de leurs droits et obligations linguistiques, les engager aux processus de la documentation des langues et du règlement des problèmes de leur revitalisation en élargissant les possibilités de ces communautés et en créant non seulement une nouvelle génération de spécialistes, mais une multitude d'emplois pour assurer la croissance économique.

Au niveau des organisations de la science, de l'éducation, de la culture et de l'art :

12. Soutenir et développer l'activité scientifique visant à l'étude exhaustive et la documentation des langues autochtones et à la création des ressources, y compris au format électronique et en ligne, pour assurer et renforcer la représentation des langues dans le cyberspace, y compris l'équipement de la langue par les technologies linguistiques modernes, telles que

la reconnaissance de la langue, la traduction automatique, la reconnaissance de la parole, la synthèse de la parole, la vérification orthographique, les réponses aux questions, etc.

13. Encourager et organiser des études comparatives conjointes aussi bien sur de grands sujets complexes que sur des vecteurs concrets différenciés d'après le nombre de porteurs des langues ethniques, les dimensions de leurs groupes ethniques, leurs niveaux de développement économique et social et du développement économique des pays où ils sont concentrés.
14. Organiser régulièrement des conférences, des séminaires, des tables rondes et des ateliers avec les membres des communautés linguistiques et avec des spécialistes de la revitalisation des langues afin de dépister et de fixer les problèmes existants, d'élaborer les méthodes de leur règlement dans chaque cas séparé et de surveiller les réussites existantes et les tendances et les obstacles qui surgissent.
15. Dépister et étudier les facteurs provoquant le passage des porteurs des langues minoritaires aux langues dominantes et rechercher les méthodes et les stratégies permettant de régler ce passage.
16. Préserver le patrimoine culturel des peuples autochtones en forme matérielle dans les bibliothèques, les archives et les musées traditionnelles, aussi bien que par la digitalisation des matériels existants, la formation et le développement des ressources comme les bibliothèques de multimédia électroniques qui vont également collecter et préserver la mémoire des peuples autochtones en la rendant patrimoine universel.
17. Soutenir l'art des peuples autochtones, les théâtres ethniques, le cinéma, les concerts et les tournées, l'art du chant et du chœur, les arts populaires et le folklore, les jeux ethniques, y compris sportifs.
18. Favoriser la création et le développement des associations publiques des spécialistes et des amateurs qui s'occupent des questions de la langue – unions d'écrivains, de journalistes, de traducteurs, de travailleurs du théâtre, aussi bien que leur interaction avec d'autres structures similaires, y compris dans d'autres pays.

Le présent document est élaboré par les efforts communs des participants de la conférence provenant des pays suivants : Afrique du Sud, Argentine, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bénin, Biélorussie, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chine, Colombie, Egypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Gambie, Ghana, Grande-Bretagne, Inde, Indonésie, Italie, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Kirghizistan, Maldives, Maroc, Mexique, Moldova, Mozambique, Nigéria, Norvège, Ouzbékistan, Paraguay, Philippines, République centrafricaine, Sri Lanka, Syrie, Vietnam, Zambie, Zimbabwe, aussi bien que des dirigeants du programme Information pour tous de l'UNESCO et des représentants du Secrétariat de l'UNESCO.

À la dernière séance plénière les participants de la conférence ont unanimement remercié l'Agence fédérale pour les affaires ethniques, le Comité russe du programme Information pour tous de l'UNESCO et les autres organisateurs de l'événement pour l'initiative de tenir à Moscou la Conférence internationale de haut niveau « Trésor mondial des langues maternelles : protéger et chérir. Contexte, politique et pratique de la préservation des langues des peuples autochtones », en notant particulièrement son caractère hautement instructif et son niveau élevé d'organisation.